

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150302_11

Séance du 2 mars 2015

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 15

Date de la convocation :

22 février 2015

Date d'affichage :

9 mars 2015

L'an deux mil quinze, le deux mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claude PAGET, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claudine QUATREPOINT (procuration donnée à Nicolas GRIFFOND), Anne-Marie MIVELLE (procuration donnée à Lydie CHANEZ), Jérôme BORNE (procuration donnée à Jean-Yves QUETY), Jean-Marie GIROD (procuration donnée à Nelly GIROD).

Mme Carmen VALLET a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Réaménagement de la place de la mairie et des cours d'école : plan de financement et subvention DETR

M. le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations prises lors des séances du 5 janvier et du 2 février 2015 concernant le budget prévisionnel et le plan de financement de l'opération globale de réaménagement de la place de la mairie.

Le Conseil général du Jura a confirmé que le projet communal pourra bien bénéficier des crédits du plan de relance BTP mis en place par la Région, à hauteur de 30 000 €, comme demandé.

Par ailleurs, suite à de nouvelles informations, il y a lieu d'ajuster la demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), afin qu'elle représente 20 % de budget prévisionnel de l'opération.

Par conséquent, le budget prévisionnel restant identique à 360 000 € HT, le plan de financement du projet est modifié comme suit :

Plan de financement prévisionnel

<i>Nature</i>	<i>Montant</i>
Conseil général du Jura : amendes de police	7 500 €
Région Franche-Comté / Conseil général du Jura : plan de relance BTP	30 000 €
État : DETR 2015	72 000 €
Commune de Mignovillard : autofinancement	250 500 €
Total	360 000 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE